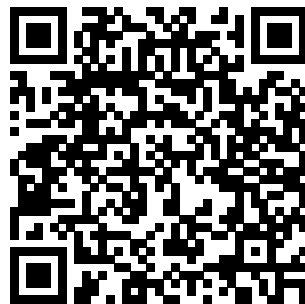


APPEL A CANDIDATURE LES MUTUELLES DU SOLEIL



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 22 janvier 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 22 mars 2022 sous réserves d'incidents

Dans le cadre du renouvellement du tiers sortant des membres du Conseil d'administration et des postes vacants, le Président de Mutuelles du Soleil Livre II (SIREN n°782 395 511) invite ses membres participants :

- Âgés de plus de 18 ans et de moins de 70 ans pour une première élection ;
- À jour de leurs cotisations santé ;
- N'ayant pas exercé de fonction de salarié au sein de la mutuelle au cours des trois dernières années ;
- N'ayant pas fait l'objet d'aucune condamnation dans les conditions énumérées à l'article L114-21 du Code de la Mutualité ;
- N'appartenant pas simultanément, au moment de l'élection, à plus de 4 conseils d'administration de mutuelle, union ou fédération

À présenter leur candidature pour le poste d'Administrateur (*). Pour être recevable, l'acte de candidature s'effectuera par lettre recommandée avec avis de réception, adressé au Président du Conseil d'administration, « Élections Administrateurs Livre II », 36/36 bis avenue Maréchal Foch - CS 91296 - 06005 Nice cedex 1, ou contre décharge, ou par tout autre moyen donnant date certaine. L'acte de candidature devra être parvenu avant le 15 avril 2022 à 18h00.

Cette lettre devra préciser l'âge, la profession, l'absence de condamnation et les responsabilités que le candidat a pu assumer ou qu'il assume encore dans le domaine de l'économie sociale.



Ecrit par Echo du Mardi le 22 mars 2022

Jean-Pierre GAY - Président - Mutuelles du Soleil Livre II

(*) Les administrateurs sont élus pour 6 ans. Ils font partie du Conseil d'administration qui détermine les orientations de la mutuelle et fixe toutes les mesures permettant à celle-ci d'assurer les engagements qu'elle prend vis-à-vis de ses adhérents.

395324

Publié le 22/03/2022